



# Rapport de gestion 2021



**ASIPE**  
**Case postale 157**  
**1530 Payerne**

**Table des matières** (les chiffres à côté des titres correspondent au plan comptable MCH1 de l'ASIPE).

1. Introduction.....	3
2. Autorités (10).....	5
2.1 Le Conseil intercommunal (100) .....	5
2.2 Le Comité de direction (101) .....	6
2.3 Le Conseil d'établissement (102) .....	7
3. Administration générale (110) .....	8
4. Bibliothèque (150).....	10
5. Finances (2) .....	11
6. Bâtiments (3) .....	14
6.1 Collège DLT (351).....	14
6.2 Collège de la Passerelle (352).....	14
6.3 Collège de la Promenade Moderne (353) .....	14
6.4 Bâtiment modulaire des Rammes (354).....	14
6.5 Bâtiment des Rammes (355) .....	15
7. Parascolaire (5).....	15
7.1 UAPE Croc' Bonheur (500).....	16
7.2 UAPE Corcelles (501) .....	18
7.3 UAPE Le P'tit Château (502) .....	19
7.4 UAPE Les Rammes (504).....	20
8. Devoirs surveillés (505) .....	21
9. Restaurant scolaire La Détente (507).....	21
10. Transports scolaires (517, 527 & 537).....	22
11. Service médical et dentaire (560).....	22
12. Conclusion .....	23

## 1. Introduction

En vertu de l'article 125 let. b de la loi sur les communes et de l'article 28 al. 4 des statuts de l'ASIPE, le Comité de direction soumet son rapport de gestion à la commission de gestion de l'ASIPE et au Conseil intercommunal.

L'année 2021, comme l'année 2020 d'ailleurs, a été marquée par la situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, qui a affecté une partie des activités scolaires et parascolaires, ainsi que celles de l'ASIPE en général.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'augmentation des élèves sur deux législatures. Si toute chose étant égale par ailleurs, le cap des 2'300 élèves serait passé à l'horizon de la fin de la législature actuelle.

Néanmoins, des critères externes comme des conflits géopolitiques peuvent avoir un impact important sur le taux de croissance des enfants à scolariser.

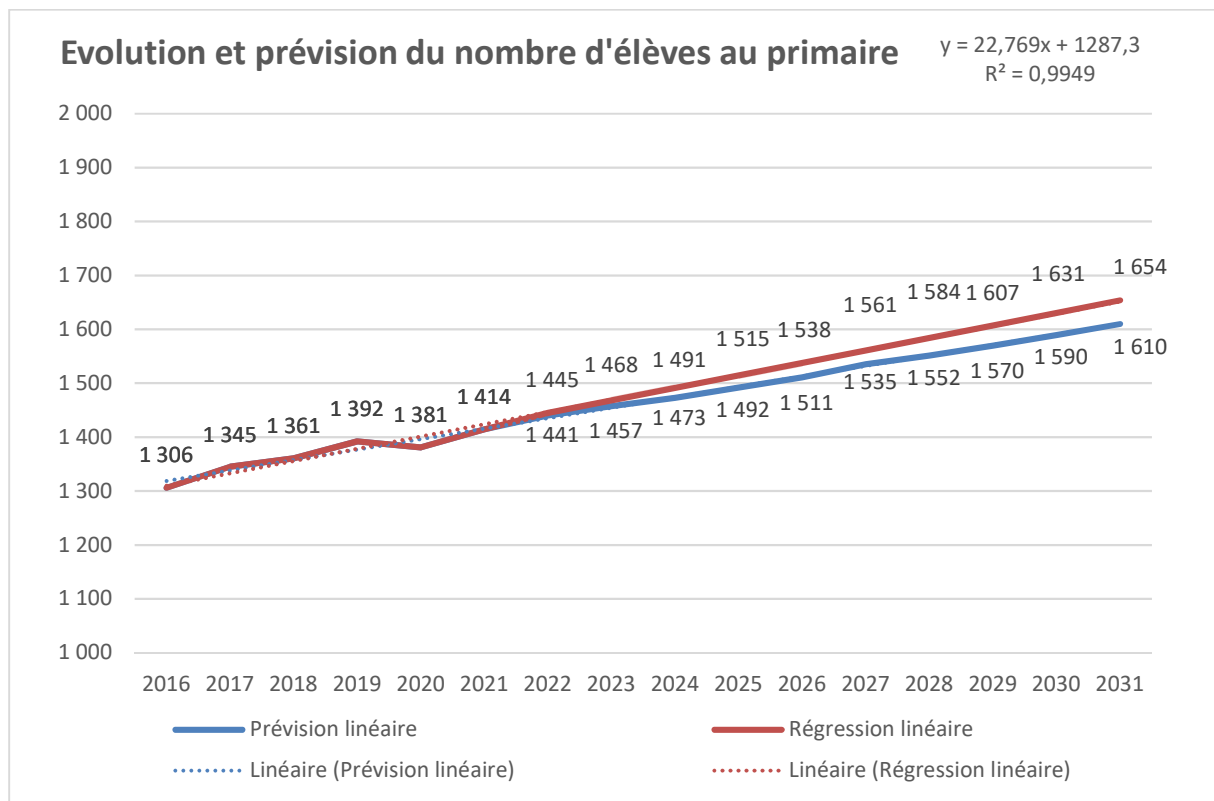


Figure 1 : évolution totale des élèves du primaire.

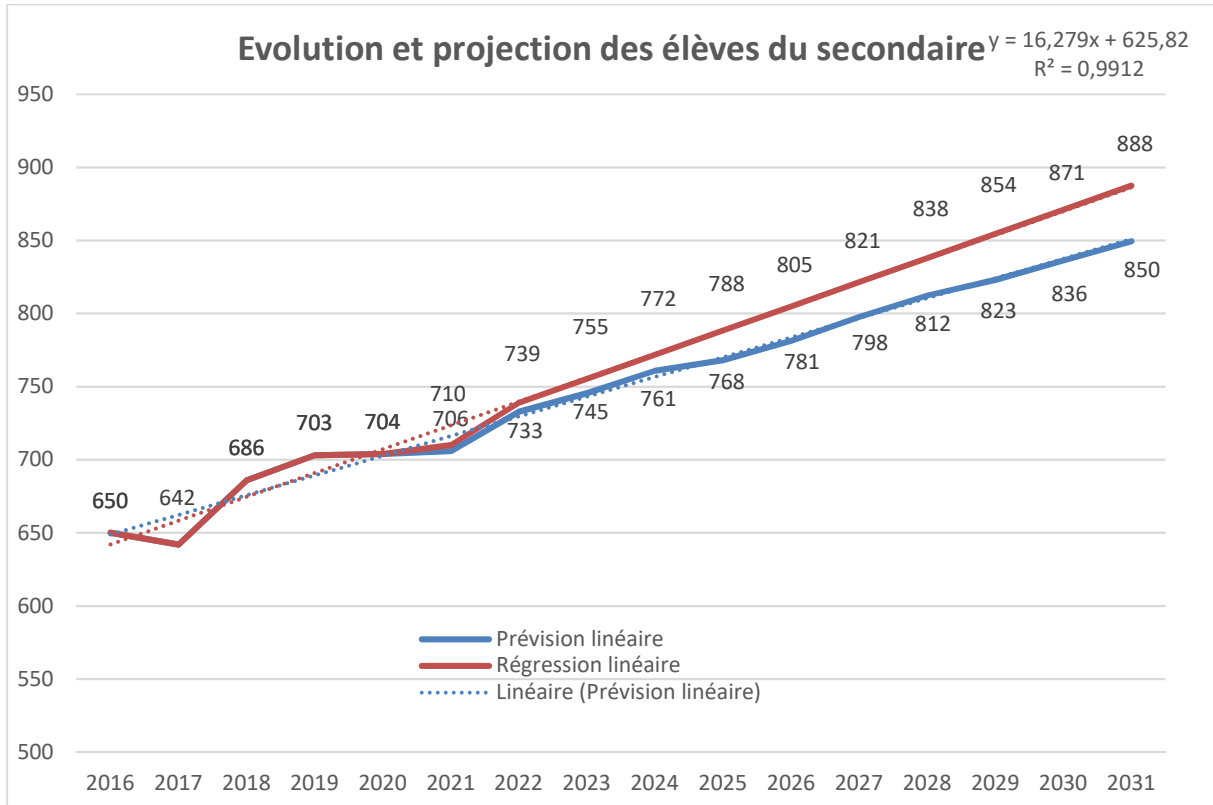
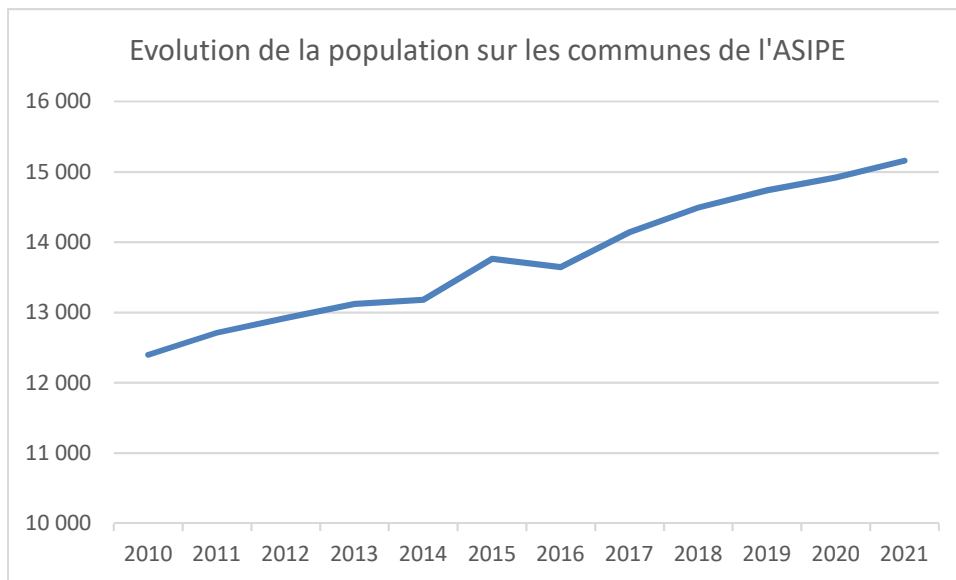


Figure 2 : évolution totale des élèves du secondaire.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la population résidante dans les communes de l'ASIPE, entre 2010 et 2021. Avec le projet d'intégration des trois communes de l'ASIEGE, il y aurait une population totale de 19'416 personnes à la fin 2021.



Source : Feuille des avis officiels (FAO) du 4 mars 2022

## 2. Autorités

### 2.1 Le Conseil intercommunal

La composition du Conseil avec les délégués fixes (de l'exécutif communal) durant l'année écoulée et pour la législature 2021-2026 (27 membres au total) :

Madame	Picinali	Monique	Payerne
Monsieur	Cherbuin	Olivier	Corcelles
Monsieur	Sumi	Alain	Grandcour
Monsieur	Rey	Jonathan	Chevroux
Madame	Iff Thévoz	Christelle	Missy
Madame	Jan	Stéphanie	Trey

La composition du Conseil avec les délégués variables (du législatif communal) pour la même période :

Madame	Bidiville	Anaïs	Payerne
Madame	Binggeli	Malgorzata	Payerne
Madame	de Dompierre	Muriel	Payerne
Madame	Gilliand	Dominique	Payerne
Monsieur	Godel	Alexandre	Payerne
Monsieur	Grognuz	Serge	Payerne
Monsieur	Guisolan	Quentin	Payerne
Madame	Losey	Emilie	Payerne
Madame	Marmy	Carole	Payerne
Madame	Pernet	Isabelle	Payerne
Madame	Pillonel	Mathilde	Payerne
Madame	Savary	Sandra	Payerne
Madame	Bärtschi	Isabelle	Corcelles
Monsieur	Louati	Houcine	Corcelles
Madame	Pahud	Christel	Corcelles
Monsieur	Vessaz	François	Corcelles
Monsieur	Charmoy	Philippe	Grandcour
Monsieur	Gallaz	Frédéric	Grandcour
Madame	Gentil	Mireille	Grandcour
Madame	Wolf	Evelyne	Chevroux
Monsieur	Karg	Aurélien	Missy
Madame	Leupin	Murielle	Trey



La Commission de gestion-finances selon l'article 25 des statuts est composée comme suit :

Monsieur	Rey	Jonathan	Chevroux
Madame	Jan	Stéphanie	Trey
Monsieur	Godel	Alexandre	Payerne
Madame	Losey	Emilie	Payerne
Monsieur	Vessaz	François	Corcelles

Suppléants :

Madame	Gilliand	Dominique	Payerne
Monsieur	Gallaz	Frédéric	Grandcour

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises durant l'année sous la présidence de M. Laurent Cosendai pour la première séance et sous la présidence de M. Philippe Charmoy pour la seconde, en raison de la nouvelle législature communale :

- Le 25 mars 2021 à Payerne (DLT) :
  - Préavis 1/2021 sur les Comptes 2020 et Rapport de gestion.
  
- Le 30 septembre 2021 à Payerne (DLT) :
  - Préavis 2/2021 sur Budget de fonctionnement 2022
  - Préavis 3/2021 sur les indemnités du CoDir
  - Préavis 4/2021 sur l'autorisation extrabudgétaire et de plaider
  - Préavis 5/2021 sur l'adhésion des communes de l'ASIEGE
  - Préavis 6/2021 sur les indemnités des membres du Conseil intercommunal.

Le 22 juin 2021 a eu lieu l'installation des autorités politiques de l'ASIPE sous la présidence de M. le Préfet Olivier Piccard. Le secrétariat du conseil est assuré par Madame Nadège Bulliard en qualité de secrétaire hors conseil et ceci pour la législature.

## 2.2 Le Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est composé de sept membres comme suit :

Monsieur	Schmid	Nicolas	Payerne
Monsieur	Noverraz	Edouard	Payerne
Monsieur	Cosendai	Laurent	Corcelles
Monsieur	Guagenti	Matteo	Grandcour
Madame	Roux	Martine	Chevroux
Madame	Enggist	Anne-Michèle	Missy
Madame	Estoppey	Brigitte	Trey

Durant l'année écoulée, le CoDir s'est réuni lors de 18 séances. La représentante de l'ASIEGE, Madame Valérie Hadorn, présidente du CoDir, participe aux séances avec voix consultative.

A l'instar des municipalités au niveau communal, le CoDir est organisé en dicastères :

- Présidence (administration générale, relations extérieures et divers) : Nicolas Schmid
- Vice-présidence : Matteo Guagenti
- Finances : Laurent Cosendai
- Transports scolaires : Brigitte Estoppey, Martine Roux & Anne-Michèle Enggist

- Bâtiments: Anne-Michèle Enggist
- Parascolaire : Edouard Noverraz

## 2.3 Le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de seize délégués qui représentent les autorités politiques de l'ASIPE, les professionnels au sein des établissements primaires et secondaires, les milieux et organisations concernés par la vie des établissements et les parents d'élèves.

Ce Conseil fut présidé par M. Philippe Charmoy depuis le début de la législature et ce jusqu'à la première séance du nouveau conseil d'établissement en janvier 2022. En effet, avec la nouvelle législature communale, la composition a été modifiée notamment suite à l'assemblée des parents d'élèves que l'ASIPE a organisée en novembre 2021.

Ses nouveaux membres sont:

<b>Représentants des Autorités de l'ASIPE</b>		
Monsieur	Schmid	Nicolas
Monsieur	Louati	Houcine
Madame	Iff Thévoz	Christelle
Madame	Pernet	Isabelle
<b>Représentants des professionnels au sein des établissements</b>		
Monsieur	Berdoz	Philippe
Monsieur	Chevalier	Christian
Madame	Hafsi	Julie
Madame	Meystre	Sabrina
<b>Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements</b>		
Association des anciens élèves et amis du Collège de Payerne	Roux	Cyril
Fondation Cherpillod	Delbrouck	Philippe
2 places sont vacantes		
<b>Représentants des parents d'élèves</b>		
Monsieur	Liechti	Alexandre
Madame	Godel	Daphnée
Madame	Thierrin	Isabelle
Madame	Egli	Patricia

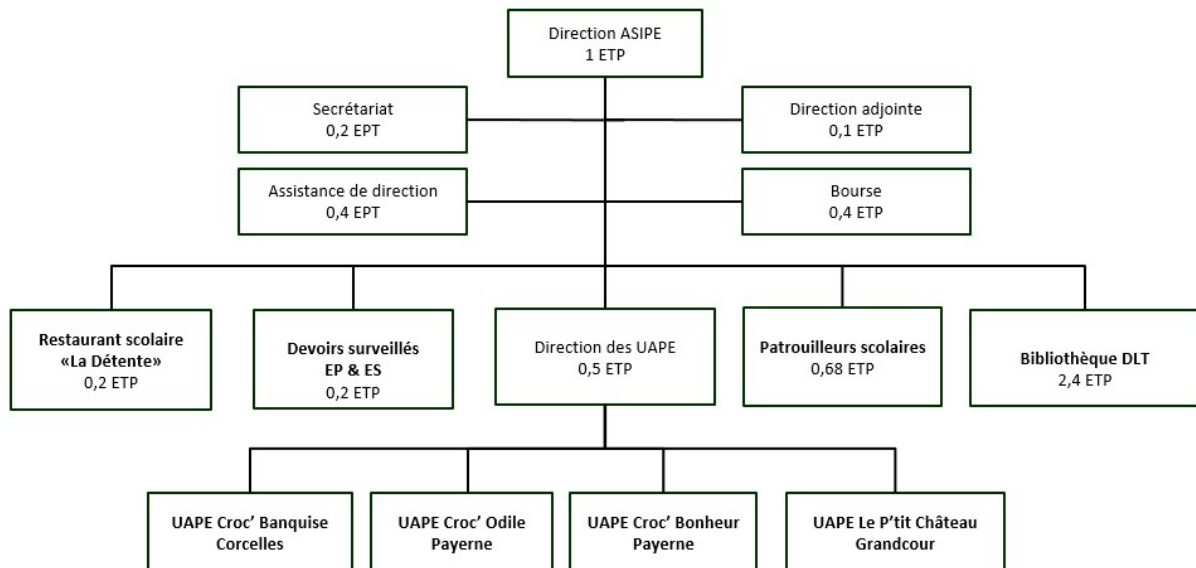
Malgré que la première séance de ce conseil ait eu lieu en janvier 2022, pour la bonne compréhension du fonctionnement à venir, l'ASIPE précise que Mme Isabelle Pernet a été élue en qualité de présidente et que Mme Daphnée Godel en qualité de secrétaire. Le directeur du nouvel établissement primaire de Payerne-Granges et environs, M. Xavier Nicod, ainsi que le directeur de l'ASIPE participent en qualité d'invités.

Le Conseil d'établissement s'est réuni deux fois en 2021 sous la présidence de Philippe Charmoy, soit le 18 février et 21 juin.

Les PV des séances du Conseil d'établissement sont disponibles sur le site internet de l'ASIPE. Les parents peuvent également contacter le secrétariat du Conseil à l'adresse suivante : [parents@asipe-broye.ch](mailto:parents@asipe-broye.ch)

### 3. Administration générale

En début d'année, notre assistante de direction, Mme Santos a donné naissance à Cali.



Les discussions sur la fin de la convention des tâches déléguées aux établissements scolaires avaient commencé en février 2019 entre le président du CoDir et la directrice générale adjointe de la DGEO en charge des finances. Après plusieurs séances de coordination et d'information pour les directeurs d'établissements, la convention a été mise à zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'ensemble des tâches déléguées ont été reprises par l'ASIPE à cette date, grâce à l'engagement de Mme Santos à un taux de 40%, correspondant au taux de la convention.

Actuellement, l'ASIPE emploie 40 collaboratrices et collaborateurs, sans compter les stagiaires. Le personnel est composé de 85 % de femmes.

La moyenne d'âge est de 40 ans. La personne la plus jeune a 17 ans et la plus âgée 71 ans.

Durant l'année, le taux d'absence a explosé en raison de la situation de la pandémie (personnes atteintes de Covid ou en quarantaine). A cela s'ajoutent plusieurs personnes accidentées.

Les entretiens d'évaluation avec le personnel ont pu être réalisés en grande majorité en fin d'année 2021. Ceux pour le personnel de la bibliothèque sont prévus en mars 2022.

L'ensemble du personnel s'est réuni en début d'année scolaire 2021-2022, dans le dessein de faire un briefing sur l'organisation de l'ASIPE, les projets en cours, le contexte de la pandémie, etc. Le film réalisé par l'Etat de Vaud sur les cas « *Amok individus dangereux* » a été présenté au personnel, pour les sensibiliser à ce risque et leur apporter les bonnes pratiques.

Tous les membres du Comité de direction ont participé à cette rencontre, ce qui a permis aussi de faire connaissance.

En matière de formation, plusieurs personnes du parascolaire ont suivi des formations en lien avec leur activité. Il s'agit par exemple des formateurs en entreprise permettant d'encadrer nos apprentis



ou des cours sur des thèmes spécifiques comme « Renforcer la résilience chez les enfants qui attirent l'attention négativement sur eux ».

L'assistante de direction de l'ASIPE a suivi une formation en fin d'année sur les assurances sociales et a obtenu son diplôme.

Le directeur de l'ASIPE a terminé la première année de master en administration publique (MPA) à l'Université de Lausanne. Il poursuit la dernière année de spécialisation en 2022.

La secrétaire du Comité de direction, Nadège Bulliard a quant à elle suivi une journée de cours sur la procédure des poursuites, ainsi qu'une formation spécifique en août sur la fonction de secrétaire d'un législatif donnée par l'Association des secrétaires communaux vaudois, ceci suite à son élection au poste de secrétaire du Conseil intercommunal de l'ASIPE en juin.

Pierre-Alain Lunardi a également suivi une journée de formation sur le thème de l'analyse et la planification financière avec l'Union des communes vaudoises. Il a également participé à un séminaire de Groupe suisse de travail de criminologie « *De la répression à la prévention* » axé notamment sur les jeunes.

En novembre 2019, le CoDir de l'ASIPE avait mandaté Pierre-Alain Lunardi pour réaliser une étude de faisabilité et d'opportunité à une fusion avec l'ASIEGE. Le rapport a été rendu comme prévu en février 2021 aux deux CoDir de l'ASIPE et de l'ASIEGE. Plusieurs rencontres politiques ont eu lieu pour se terminer avec une demande officielle des communes de Villarzel, Henniez et de Valbroye d'intégrer l'ASIPE. Les deux autres communes que sont Treytorrens et Champtauraz devraient scolariser leurs élèves dans le canton de Fribourg. Le principe a été accepté par la commune d'Estavayer au printemps 2021. Le Comité de direction de l'ASIPE a nommé son directeur en qualité de chef de projet pour procéder à la révision des statuts de l'association intercommunale, ainsi qu'en parallèle préparer les aspects opérationnels et financiers. Un Comité de pilotage (CoPil) a été désigné en décembre 2021 et est composé ainsi :

- Laurent Cosendai (ASIPE) et président du CoPil
- Nicolas Schmid (ASIPE)
- Martine Roux (ASIPE)
- Valérie Hadorn (Valbroye)
- Christelle Schulé (Villarzel)
- Tony Kaeser (Henniez)

Si les travaux préparatoires ont débuté fin 2021, le début des travaux est prévu pour mars 2022.

Les prestations de l'ASIPE (devoirs surveillés, restaurant scolaire) engendrent un suivi des créanciers très importants.

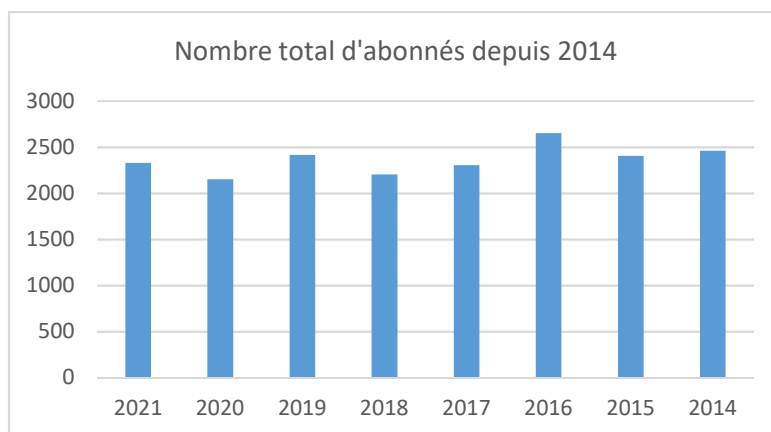
Pour terminer, en raison de l'annulation des camps de ski en mars 2020 en faveur des élèves de l'établissement secondaire, l'ASIPE s'est vue réclamer un montant de 39'184 CHF par la société en charge de l'hébergement. Une démarche conjointe entre le directeur de l'ASIPE et l'avocate de la protection juridique a permis, après plusieurs mois d'échanges, que la société en question renonce au montant indiqué et ne s'engage pas dans une procédure judiciaire.

#### 4. Bibliothèque

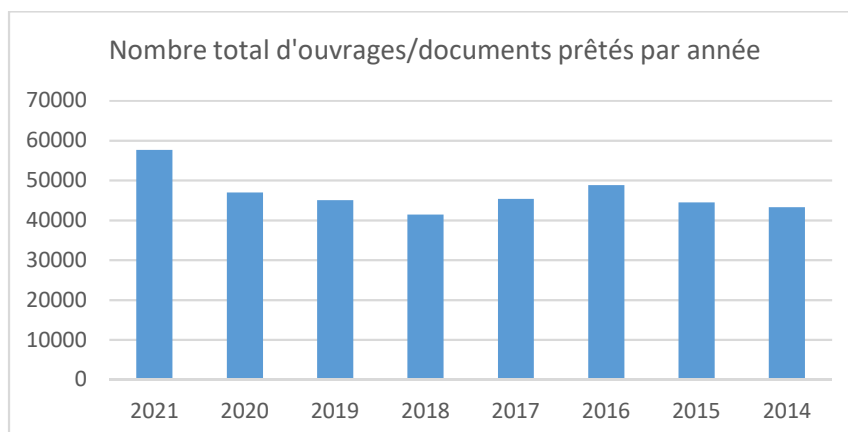
Durant l'année écoulée, plusieurs activités ont pu avoir lieu malgré la situation sanitaire, comme par exemple :

- *Raconte-moi une histoire* qui a lieu une fois par mois.
- *Samedi des bibliothèques* sous le thème : *Même pas peur !*
- Accueils de classes scolaires de 3H à 7H (année scolaire 2021-22) : 34 périodes/ 34 classes.
- Atelier écriture avec Mme Catherine Rolland dès juin 2021 (1x/mois).
- Nuit du Conte : vendredi 12.11.2021 avec le thème : Notre planète – notre maison.
- Atelier danse d'Hiver en collaboration avec L'Association Vaudoise de Danse Contemporaine.
- Contes de Noël avec la conteuse Ingrid Brightwell.

Le nombre d'abonnés est en légère augmentation par rapport à 2020, comme l'indique le graphique ci-dessous.



La situation sanitaire a certainement impacté aussi positivement les activités de la bibliothèque en raison de l'augmentation importante d'ouvrages qui ont été prêtés.



Un projet a abouti en 2021 avec la signature d'un contrat de mandat de prestations en avril avec la DGEO et l'ASIPE. Il s'agit d'une première pierre à la création d'une bibliothèque mixte, permettant de développer le volet scolaire de cette dernière.

## 5. Finances

L'ASIPE travaille depuis 2018 avec la fiduciaire FIDUCONSULT. Elle a procédé aux vérifications des comptes 2020 entre le 1<sup>er</sup> mars et 4 mars 2021 dans nos locaux.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'évolution du nombre d'élèves par commune utilisé pour effectuer le décompte final pour les communes associées.

Elèves primaire	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour
2016	39	216	24	854	33	92
2017	40	221	26	869	33	91
2018	41	215	37	894	29	93
2019	45	221	36	911	38	89
2020	50	222	38	910	33	88
2021	48	242	37	957	32	96

Elèves secondaire	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour	ASIEGE
2016	11	103	5	324	9	29	132
2017	9	94	7	309	12	31	136
2018	7	85	9	359	15	39	129
2019	11	82	11	347	12	35	152
2020	11	84	8	346	15	36	145
2021	14	84	8	361	12	31	148

Ci-dessous l'évolution du coût par habitant et par élève selon la clé de répartition prévue à l'article 27 al.4 des statuts.

Année civile	Primaire (EPPE)		Secondaire (ESPE)	
	Coût/Hab.	Coût/élè.	Coût/Hab.	Coût/élè.
Comptes 2017	132.82	1'415.94	48.16	1'440.27
Comptes 2018	129.42	1'398.39	48.30	1'439.17
Comptes 2019	133.60	1'445.07	47.75	1'391.07
Comptes 2020	129.14	1'418.95	49.50	1'483.60
Comptes 2021	127.48	1'368.69	47.69	1'445.42
<i>Budget 2021</i>	<i>136.53</i>	<i>1'501.36</i>	<i>56.73</i>	<i>1'687.18</i>

Comptes 2021				
Rubriques	Titres	Charges	Produits	Charges nettes
100	Conseil Intercommunal	3 160,00		3 160,00
	<i>Budget</i>	<i>4 250,00</i>		<i>4 250,00</i>
101	Comité de direction	28 995,96		28 995,96
	<i>Budget</i>	<i>26 350,00</i>		<i>26 350,00</i>
102	Conseil d'Etablissement	2 057,30		2 057,30
	<i>Budget</i>	<i>5 800,00</i>		<i>5 800,00</i>
110	Administration générale ASIPE	335 430,55	14 107,25	321 323,30
	<i>Budget</i>	<i>306 500,00</i>		<i>306 500,00</i>
111	Administration Etablissement EPPCE	29 781,59	81,00	29 700,59
	<i>Budget</i>	<i>37 100,00</i>		<i>37 100,00</i>
112	Administration Etablissement ESPE	9 254,90	100,00	9 154,90
	<i>Budget</i>	<i>18 000,00</i>		<i>18 000,00</i>
113	Administration Etablissement EPPGE	0,00		0,00
	<i>Budget</i>	<i>7 100,00</i>		<i>7 100,00</i>
150	Bibliothèque	112 833,66	42 550,40	70 283,26
	<i>Budget</i>	<i>103 900,00</i>	<i>34 300,00</i>	<i>69 600,00</i>
210	Financement d'écolage à charge de tiers	16 555,05	223 264,40	-206 709,35
	<i>Budget</i>	<i>20 000,00</i>	<i>150 000,00</i>	<i>-130 000,00</i>
220	Service financier	800,24	2,60	797,64
	<i>Budget</i>	<i>600,00</i>		<i>600,00</i>
350	Bâtiments communaux	2 183 604,16		2 183 604,16
	<i>Budget</i>	<i>2 196 289,51</i>		<i>2 196 289,51</i>
351	Collège Derrière-la-Tour	1 208 911,69	25 745,00	1 183 166,69
	<i>Budget</i>	<i>1 294 900,00</i>	<i>33 000,00</i>	<i>1 261 900,00</i>
352	Collège de la Passerelle	71 736,53	500,00	71 236,53
	<i>Budget</i>	<i>76 500,00</i>	<i>500,00</i>	<i>76 000,00</i>
353	Collège de la Promenade Moderne	462 205,07		462 205,07
	<i>Budget</i>	<i>474 900,00</i>		<i>474 900,00</i>
354	Bâtiment modulaire des Rammes	132 062,07		132 062,07
	<i>Budget</i>	<i>157 500,00</i>		<i>157 500,00</i>
355	Bâtiment Les Rammes	163 602,27		163 602,27
	<i>Budget</i>	<i>67 600,00</i>		<i>67 600,00</i>
356	Bâtiment modulaire de Corcelles	28 909,35		28 909,35
	<i>Budget</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
500	UAPE Croc' Bonheur	597 716,09	597 716,09	0,00
	<i>Budget</i>	<i>545 500,00</i>	<i>545 500,00</i>	<i>0,00</i>
501	UAPE Croc' Banquise	136 246,48	136 246,48	0,00
	<i>Budget</i>	<i>181 150,00</i>	<i>181 150,00</i>	<i>0,00</i>
502	UAPE Le P'tit Château	183 900,51	183 900,51	0,00
	<i>Budget</i>	<i>323 000,00</i>	<i>323 000,00</i>	<i>0,00</i>
503	Accueil de midi Chevroux / Corcelles	19 184,34	7 898,70	11 285,64
	<i>Budget</i>	<i>18 900,00</i>	<i>8 500,00</i>	<i>10 400,00</i>
504	UAPE Croc' Odile	229 147,85	229 147,85	0,00
	<i>Budget</i>	<i>274 000,00</i>	<i>274 000,00</i>	<i>0,00</i>
505	Devoirs surveillés	7 219,45	3 594,00	3 625,45

	<i>Budget</i>	11 600,00	8 000,00	3 600,00
507	Restaurant scolaire La Détente	36 143,02	14 402,50	21 740,52
	<i>Budget</i>	33 600,00	10 000,00	23 600,00
510	Enseignement primaire EPPCE	30 581,11		30 581,11
	<i>Budget</i>	34 300,00		34 300,00
515	Camps scolaires EPPCE	46 707,30	17 729,90	28 977,40
	<i>Budget</i>	105 000,00		105 000,00
517	Transports EPPCE	652 416,19	30,00	652 386,19
	<i>Budget</i>	722 500,00		722 500,00
520	Enseignement secondaire ESPE	14 536,40		14 536,40
	<i>Budget</i>	31 600,00		31 600,00
525	Sports et camps scolaires ESPE	62 098,80	117 753,40	-55 654,60
	<i>Budget</i>	206 500,00	14 000,00	192 500,00
527	Transports scolaires ESPE	491 571,36	30,00	491 541,36
	<i>Budget</i>	441 000,00		441 000,00
530	Enseignement primaire EPPGE	213,10		213,10
	<i>Budget</i>	16 000,00		16 000,00
535	Camps scolaires EPPGE	120,00		120,00
	<i>Budget</i>	19 000,00		19 000,00
537	Transports EPPGE	62 919,98		62 919,98
	<i>Budget</i>	7 500,00		7 500,00
560	Service médical et dentaire	21 526,25		21 526,25
	<i>Budget</i>	30 500,00		30 500,00
21	<b>Financement, charges à répartir :</b>			<b><u>5 767 348,54</u></b>
	<b>Budget 2021 :</b>			<b><u>6 216 989,51</u></b>
	<b>Ecart :</b>			<b>-449 640,97</b>
	<b>Ecart en % de la charge budgétée :</b>			<b>-7,23</b>

L'écart entre le budget et les comptes sera remboursé aux communes en déduction des acomptes 2022.

## **6. Bâtiments**

Dans le dicastère des bâtiments, l'année 2021 a été occupée essentiellement par la construction du nouveau bâtiment des Rammes à Payerne.

### **6.1 Collège DLT**

Quelques travaux ont été réalisés durant l'année écoulée. Tout d'abord, une armoire informatique qui avait été mise dans une classe sur demande du directeur de l'époque lors de la construction du bâtiment (malgré les recommandations de la mettre au sous-sol) a été réaménagée dans ce lieu pour un montant de 20'000 CHF au grand soulagement de l'enseignante qui gagne notamment de la place. De nouvelles antennes wifi ont remplacé les anciennes permettant ainsi une meilleure performance pour les classes et autres utilisateurs pour un montant de 14'000 CHF.

Avec la création du deuxième établissement primaire, dans l'open space des doyennes, un mur a été reconstruit après avoir été démonté en 2015 pour gagner de la place, ceci pour permettre de faire une salle de réunion.

Dans la bibliothèque, la partie centrale comprenant un petit local de pause a été démontée pour permettre la pose d'un gradin, favorisant l'accueil d'une classe suite au développement de la partie scolaire de ce lieu.

Des jeunes se sont introduits dans le bâtiment et ont engendré une inondation n'ayant eu aucune conséquence sur les infrastructures. Une plainte pénale a été déposée et les auteurs identifiés. L'affaire est traitée par le Tribunal des mineurs.

Le changement des fenêtres s'est poursuivi afin d'améliorer leurs qualités énergétiques.

### **6.2 Collège de la Passerelle**

Durant l'année écoulée, ce bâtiment n'a pas subi de travaux particuliers.

### **6.3 Collège de la Promenade Moderne**

Afin de limiter l'usure des installations sanitaires, un adoucisseur a été posé durant l'année. Le CoDir souhaitait effectuer les travaux d'étanchéité en été 2021. Au moment de finaliser le préavis, la décision de réfléchir à la pose d'une installation solaire s'est faite. Dès lors, il a été décidé de se donner davantage de temps et de repousser les travaux en été 2022.

### **6.4 Bâtiment modulaire des Rammes**

Ce bâtiment construit en 2018 par l'ASIPE a été utilisé uniquement durant le premier semestre de l'année. Il devrait rester en fonction pour accueillir des classes lors des probables travaux de rénovations de la zone ancien hôpital - Pavillon des Rammes, propriété de la commune de Payerne. Le

CoDir a décidé, en collaboration avec le Conseil Des Jeunes Broyards (CDJB), de mettre à disposition une classe de ce bâtiment pour les étudiants postobligatoires de la Broye dès avril 2022.

## **6.5 Bâtiment des Rammes**

Le bâtiment a été réalisé dans les temps, selon la planification initiale et ce malgré la pandémie. Sa mise en fonction a pu avoir lieu durant l'été et son inauguration en novembre 2021.

Selon les premières estimations, aucun dépassement de budget n'est prévu, les travaux devraient même être inférieurs au crédit de construction s'élevant à 16,2 millions. Le bouclage est prévu en avril 2022.

De nombreuses retouches ont eu lieu entre août et décembre pour finaliser quelques détails. Les extérieurs n'ont pas pu être terminés en raison de l'arrivée de l'hiver et des températures basses. Les marquages des zones sportives auront lieu au printemps prochain.

Les aménagements qui sont prévus par la commune de Payerne, notamment les travaux sur la passerelle et autres cheminements, ont été repoussés par cette dernière. Dans le cadre du préavis de construction, certains travaux étaient prévus par l'ASIPE ; dans le dessein d'être cohérent, un arrangement a été trouvé et un montant de 50'000 CHF a été versé à la commune en qualité de participation de l'ASIPE comme cela était prévu dans le projet.

## **6.6 Bâtiment provisoire de Corcelles-près-Payerne**

Dans le cadre de l'agrandissement du collège de Corcelles par cette même commune, la Municipalité a installé provisoirement quatre classes. En été 2021, deux classes ont été conservées et sont louées par l'ASIPE durant la législature, en attente du nouveau bâtiment qui devrait être construit dans cette commune.

## **7. Parascolaire**

Le nombre d'unités d'accueil pour écoliers (UAPE) a doublé durant l'année 2021. Après l'ouverture du Croc'Bonheur en 2015 et celle du P'tit Château en 2019, l'ASIPE a permis la création de 2 nouvelles UAPE durant l'exercice. La première, l'UAPE Croc'Odile, a été construite au rez-de-chaussée du nouveau collège des Rammes à Payerne et la seconde, l'UAPE Croc'Banquise a pris place dans le Collège de Corcelles-près-Payerne fraîchement rénové. Les travaux qui ont eu lieu durant les mois précédant l'ouverture ont suivi un calendrier qui a permis aux équipes éducatives de prendre possession des locaux au début du mois d'août et d'installer le mobilier dans les 2 semaines qui ont suivi.

Les autorisations d'exploiter et les demandes de subvention ont été faites dans le courant du printemps, auprès de l'OAJE, de la FAJE et de l'OFAS. Durant cette même période a eu lieu l'engagement du nouveau personnel afin de compléter les équipes éducatives et d'intendance.

L'ouverture de nouvelles structures a nécessité une réorganisation du parascolaire et la création de postes de responsable pédagogique /responsable de structure. Les postes suivants ont été créés :

- UAPE Croc'Bonheur : responsable pédagogique à 20%, Christel Joye, qui a débuté en novembre 2021 le CAS en gestion d'équipe et conduite de projets.
- UAPE Croc'Odile : responsable pédagogique à 20%, Mélanie Jöhr, qui commencera la même formation en février 2022.
- UAPE Croc'Banquise : responsable de structure à 30%, Patrik Cornu, déjà au bénéfice d'une formation reconnue de direction.

L'augmentation du nombre de places offertes depuis 2015 est la suivante :

Année scolaire	Croc'Bonheur	Le P'tit Château	Croc'Odile	Croc'Banquise	Places totales
2015-2016	24				24
2017-2018	36				36
2019-2020	48	12			60
2021-2022	48	12	48	24	132

Taux de fréquentation au 31 décembre 2021 (selon contrats et sans dépannage)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Semaine
Croc'Bonheur	79.17%	92.31%	87.12%	82.64%	76.39%	83.76%
Croc'Odile	72.73%	76.28%	72.22%	75.64%	78.85%	75.42%
Croc'Banquise	58.33%	50%		55.56%	50%	51.19%
Le P'tit Château	37.5%	38.89%		27.08%	22.92%	29.69%

Nombre d'enfants accueillis par jour au 31 décembre (selon contrats et sans dépannage)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Semaine
Croc'Bonheur	40	48	31	45	41	41
Croc'Odile	43	50	28	47	51	43.8
Croc'Banquise	21	20		25	17	20.75
Le P'tit Château	7	8		7	4	6.5

## 7.1 UAPE Croc' Bonheur

L'année 2021 a été particulière pour le Croc'Bonheur car certains enfants et quelques adultes de l'équipe éducative sont partis durant l'été pour le Croc'Odile.

**Les activités à l'extérieur :** lorsque le temps le permet, l'équipe organise des sorties en forêt et en profite parfois pour griller des cervelas au feu de bois.

En fin d'année scolaire dernière (juin 2021), l'équipe, en collaboration avec la cuisine du SEMO, a organisé plusieurs pique-niques au parc lors des repas de midi afin de profiter du soleil.





**Le jardin** : à la rentrée scolaire (août 2021), des bacs ont été achetés pour pouvoir jardiner avec les enfants. Au mois de septembre ont été plantées les premières herbes aromatiques et quelques fleurs résistant à l'hiver, le but étant de sensibiliser les enfants à la nature et leur faire découvrir le plaisir de cultiver.

Le jardinage permet aux enfants d'apprendre la patience puisqu'ils vont devoir attendre plusieurs jours / mois avant de voir apparaître un résultat. C'est également une bonne manière de les responsabiliser et les valoriser.



**Activités sportives** : les équipes des différentes structures ont à cœur de garder un lien entre les enfants et les équipes. Dans le but de collaborer entre les structures et de renforcer la cohésion d'équipe entre les enfants, le dernier vendredi avant les vacances d'automne, le Croc'Bonheur a organisé un match de foot : l'équipe du Croc'Bonheur contre l'équipe du Croc'Odile. (Le Croc'Bonheur a gagné !!!)

Chaque jour, les enfants ont la possibilité d'aller à la salle de sport de la DLT, soit à midi (avant le repas pour les enfants qui mangent au 2ème service) soit à 16h, après l'école. Cette activité a pour but d'offrir aux enfants qui le souhaitent de faire du sport, se défouler ou simplement laisser libre cours à leur imagination en créant de nouveaux jeux.



**La Bibliothèque** : une activité est organisée toutes les 2-3 semaines à la Bibliothèque avec Mme Dias. L'activité est prévue et préparée par cette dernière en fonction de l'âge des enfants (lecture, recherche de livres, coloriage, dessins...). C'est l'occasion pour les plus petits de découvrir la bibliothèque et pourquoi pas de s'inscrire avec l'accord des parents. Pour les enfants déjà inscrits, un temps leur est proposé pour emprunter des livres.

**Les fêtes** : L'équipe éducative du Croc'Bonheur a décidé de ritualiser chaque fête particulière/moment de l'année, en faisant des activités spéciales le dernier mercredi avant les vacances. Les rituels

permettent de rythmer l'année des enfants, en particulier les petits pour qui la notion du temps n'est pas complètement acquise. Ces activités sont parfois partagées avec les enfants du Croc'Odile.

Cette année, il y a eu une fête pour Halloween en collaboration avec l'équipe éducative et les enfants du Croc'Odile. Les enfants ont été maquillés et ont eu droit à une chasse aux bonbons et une soupe à la courge.



Pour la Saint-Nicolas, le Croc'Bonheur a invité les enfants du Croc'Odile, et pour Noël, c'est le Croc'odile qui a invité les enfants du Croc'Bonheur. Le Père Noël et le Saint-Nicolas, accompagnés du Père Fouettard, ont apporté un petit cadeau pour tous les enfants sages.



**Activités partagées avec les personnes des appartements protégés :** Le Croc'Bonheur se trouve au rez-de-chaussée des appartements protégés. En raison de la situation sanitaire, bon nombre d'activités telles que le partage d'un repas une fois par mois, l'aide aux devoirs, les bricolages, les fêtes, les goûters...n'ont pas pu se dérouler durant cette année encore.

Pour Noël, au lieu de les convier à une fête, les enfants ont confectionné une petite carte et un sachet de biscuits, qu'ils ont glissé dans la boîte aux lettres des locataires, pour leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.



## 7.2 UAPE Croc' Banquise

L'UAPE Croc Banquise a ouvert ses portes à la rentrée scolaire d'août 2021.

Les délais ont été tenus par les artisans et l'école, ce qui a permis d'aménager les lieux juste avant l'accueil des enfants et de leur famille pour la journée des portes ouvertes le vendredi 20 août 2021.

Le concept pédagogique a été élaboré avec l'ensemble de l'équipe éducative. Bien que le personnel éducatif formé engagé n'avait pas d'expérience préalable en structure parascolaire, l'encadrement répond aux attentes qualitatives définies avec la mise en application de 4 axes pédagogiques :

- avoir sa/une place
- être écouté / (s') écouster
- être reconnu
- être sécurisé.



Ces principes de bases sont appliqués dans les réflexions, l'accompagnement et les interventions quotidiennes.

Les mesures sanitaires ont eu un impact fort sur l'accompagnement, surtout lorsque l'adulte ne pouvait plus manger à table avec les enfants. Les rituels liés à l'hygiène ont été renforcés ce qui constitue une part importante dans l'accompagnement à l'heure actuelle.



### 7.3 UAPE Le P'tit Château

La fin de la première année d'ouverture a été rythmée par la situation pandémique, ce qui n'a pas empêché de fêter en petit comité la Chandeleur et Pâques.

Un mardi du mois de mai, les enfants de 2P du Croc'Bonheur sont venus passer une partie de la journée au P'tit Château, en partageant le repas de midi ensemble.



La fin d'année scolaire a été marquée par un barbecue pour tous les enfants du P'tit Château.

Le petit nombre d'enfants dans la structure a permis à tous d'être proches les uns des autres. Des liens de complicité se sont créés.

En août 2021 commence la 2ème année au P'tit Château. Le groupe d'enfants n'est plus le même car certains enfants ont poursuivi leur scolarité à Corcelles-près-Payerne, suite à la réorganisation des classes. Le P'tit Château accueille désormais les élèves scolarisés au Collège de Grandcour, de la 1P à 4P, donc de 4 à 8 ans.



Dans la prise en charge pédagogique, l'accent est mis sur l'importance de prendre en compte l'autre dans sa différence, en offrant aux enfants un lieu sécurisant où ils ont un maximum d'autonomie.

Par quels moyens ?

-Création pour chaque enfant d'un cahier de photos individuelles et en groupe qui sont prises tout au long de l'année.

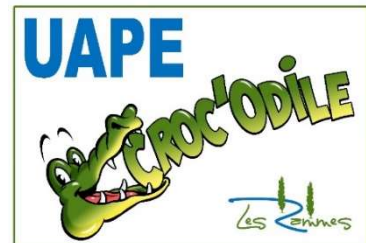
-Création d'un groupe de parole juste avant le repas. Chaque enfant apprend à écouter l'autre sans l'interrompre.

-Création d'un moment de méditation où chacun apprend à écouter son cœur.

-Affichage de diverses photos sur lesquelles les enfants peuvent regarder ce qui est bon pour eux et bon de faire pour les autres.

#### 7.4 UAPE Croc' Odile

Elle a ouvert ses portes le lundi 23 août 2021. Le Croc' Odile accueille des enfants scolarisés au Nouveau Collège des Rammes, au Pavillon des Rammes, à l'Ancien-Hôpital et au Château. Elle complète l'offre du Croc' Bonheur pour les écoliers de Payerne.



L'équipe éducative de l'UAPE Croc' Odile avait à cœur de garder un fonctionnement le plus similaire possible avec le Croc' Bonheur pour que les enfants déjà inscrits les années précédentes aient une continuité de fonctionnement, ainsi que pour le personnel. De plus, cela permet de faciliter les remplacements. Le tout est pensé en fonction des besoins des enfants (bien-être, rythme de vie, socialisation, etc.). De ce fait, tout l'aménagement a été basé sur ces besoins, comme par exemple les portes des armoires où les enfants peuvent dessiner à la craie, les chariots de jeux qui peuvent être transportés d'une salle à l'autre. La salle de rythmique est utilisée très souvent pour que les enfants puissent bouger. Il y a une salle calme pour qu'ils puissent se ressourcer.

Elle est composée de la responsable pédagogique Mme Jöhr (travaille également en tant qu'éducatrice de l'enfance), de 3 personnes diplômées, de 3 auxiliaires, d'une assistante à l'intégration, d'un apprenti de 2ème année, d'une stagiaire et d'une gestionnaire en intéendance.

Elle a accueilli pour des stages découverte de 2 semaines, 2 personnes du SEMO et 1 personne pour une reconversion professionnelle.



L'inauguration a eu lieu le 4 novembre 2021. Elle s'est très bien déroulée en présence de la Présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite et de la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ainsi que de tous les acteurs importants qui ont mené le projet à son terme. Les invités ont eu la possibilité de visiter le bâtiment dont les classes et le parascolaire. C'est Diego qui a eu l'honneur de couper le ruban avec Mme Magne et Mme Gorrite. (Photo de CR/Charly Rappo).

L'équipe éducative a organisé en collaboration avec le Croc' Bonheur plusieurs rencontres dont un tournoi de foot et un goûter de Noël.

Le tournoi de foot s'est déroulé le vendredi 15 octobre à la salle de gym de la DLT. C'est l'équipe Croc' Bonheur qui a gagné. Tous les enfants ont reçu un certificat et une coupe pour récompenser leur participation. Les 2 structures avaient composé une équipe qui s'était entraînée durant plusieurs semaines. Les enfants se sont très impliqués dans cet événement. Le 18 février 2022, un deuxième tournoi de mini-hockey sera organisé et il va se dérouler à la salle de rythmique des Rammes.

Nous sommes aussi allés au Croc' Bonheur pour la visite du St-Nicolas le 8 décembre 2021.

Le goûter de Noël a eu lieu au Croc' Odile, le mercredi 22 décembre 2021 en présence du Père Noël. Les enfants ont aidé à la préparation de petits sachets remplis de cacahuètes, de chocolats et d'une mandarine. Ils ont également fait des biscuits de Noël pour remercier la direction de l'ASIPE, l'ARAJ, la direction des écoles, HelvéCie (transport en bus), le Matas et le personnel d'entretien pour leur travail et leur collaboration qui nous est très précieuse.



L'équipe éducative a comme projet de faire une fresque murale représentant le logo du Croc' Odile avec les empreintes de chaque enfant et membre de l'équipe éducative. Ce projet a déjà commencé et va se poursuivre au fil des années.

Un autre projet qui devrait se concrétiser l'année prochaine est un mur sensoriel dans la salle de repos. Le matériel a déjà été commandé.

Le prochain projet de l'équipe est d'aménager un jardin pédagogique avec des herbes aromatiques et petites plantes pour sensibiliser/faire découvrir ces plantes, leurs cycles de vie aux enfants et les leur faire déguster. Il est encore en phase d'élaboration.

## **8. Devoirs surveillés**

Durant l'année écoulée, les devoirs surveillés ont eu lieu uniquement à DLT. Le constat fait depuis quelques années est que la prestation ne correspond pas aux besoins des élèves. Bien que le département ait mené plusieurs analyses sur le sujet avec probablement une disparition des devoirs scolaires à moyen ou long terme, les élèves qui sont accueillis sont souvent en difficultés scolaires. Dans le cadre du Concept 360, les enseignants ont proposé au directeur de l'ASIPE une rencontre au printemps 2021. Leur objectif était de trouver une solution pour améliorer la communication entre la responsable des devoirs surveillés de l'ASIPE et les enseignants-es. L'ASIPE a proposé et implémenté un projet de cahier de communication qui sera évalué à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Ce sont environ une quinzaine d'élèves qui bénéficient de cette prestation.

## **9. Restaurant scolaire La Détente**

L'accueil s'est poursuivi durant l'année, malgré les restrictions sanitaires. Plus de 111 élèves sont inscrits, soit pour un repas soit pour pique-niquer.

La capacité de la salle est de 45 places, ce qui est suffisant en période de beau temps. Par contre, dès l'automne, il y a une augmentation importante du nombre d'inscriptions. L'accueil a été complet dès

le mois d'octobre, principalement le vendredi. Une première discussion a eu lieu entre l'ASIPE et la commune de Payerne concernant les infrastructures pouvant être développées afin d'accroître la capacité d'accueil. Une solution devra être trouvée pour la rentrée scolaire 2022-2023, probablement en ayant deux lieux différents selon si les élèves mangent un repas livré ou s'ils pique-niquent.

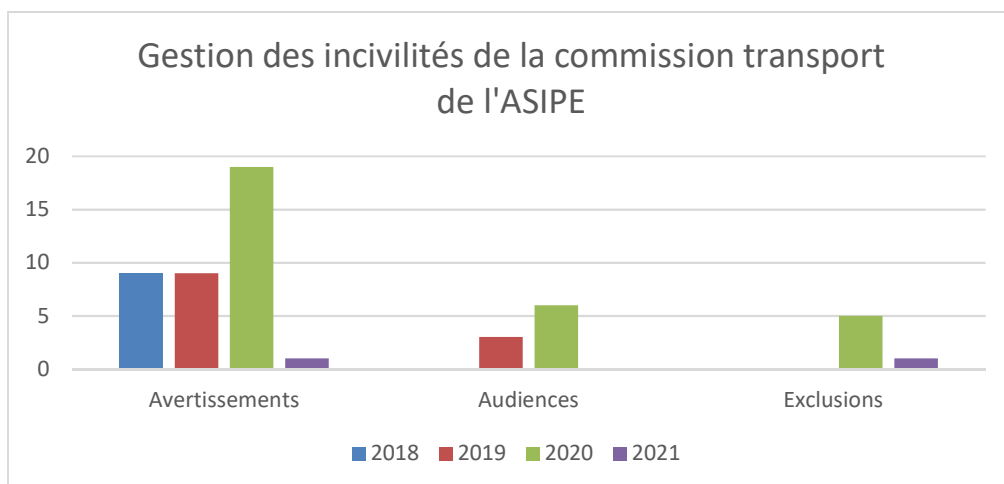
## 10. Transports scolaires

Une patrouilleuse scolaire de l'ASIPE a été agressée physiquement par un jeune élève. En raison du fait que plusieurs avertissements avaient déjà été faits, ainsi qu'une rencontre avec les parents, le directeur de l'ASIPE a engagé une procédure extrajudiciaire auprès de la Police cantonale vaudoise. Une rencontre avec un médiateur a eu lieu à Lausanne en présence d'une juriste. La situation familiale difficile a permis au médiateur de rester en contact avec la maman et de lui apporter un peu d'aide. La situation s'est terminée par le déménagement de la famille.

Fin 2020, un appel d'offre public a été fait pour le mandat de transports scolaires sur la période 2021-2026. Trois entreprises ont répondu à l'appel. Selon la procédure et une audition de deux candidats, c'est la société HelvéCie SA qui a remporté le marché. Aucun recours n'a eu lieu.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée à la satisfaction de tous et aucun incident n'a eu lieu durant toute l'année 2021.

Avec l'augmentation d'élèves, il est probable que, pour la prochaine année scolaire, un bus supplémentaire doive être mis dans le circuit.



## 11. Service médical et dentaire

En automne, le médecin scolaire engagé par l'ASIPE a manifesté sa réflexion d'arrêter son mandat d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022, en raison de la charge de travail dans son cabinet pédiatrique, mais également en raison du manque parfois de collaboration avec les établissements. Sa décision de mettre fin à son activité a été prise début 2022. Le directeur de l'ASIPE a rencontré à plusieurs reprises la doctoresse pour comprendre la situation et les enjeux, ainsi que les infirmières scolaires. Un projet pilote est en cours entre l'ASIPE et la direction générale de la santé.

L'Etat de Vaud a souhaité mettre en place un projet de renforcement de la prévention dentaire auprès des élèves de 1 et 3H. L'ASIPE s'est portée volontaire. Le résultat n'est pas satisfaisant pour l'ASIPE du point de vue organisationnel, ni pour le médecin-dentiste engagé par l'ASIPE car les élèves sont encore trop jeunes pour identifier des problèmes graves. Une rencontre est planifiée début 2022 avec l'ensemble des partenaires pour organiser différemment les prestations de contrôle dentaire, ainsi que la prophylaxie. L'objectif est de simplifier le travail de l'ASIPE et des établissements, tout en garantissant une qualité de prise en charge.

## 12. Conclusion

Le Comité de direction termine ce rapport en adressant ses vifs remerciements à tous les acteurs, particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASIPE, ainsi qu'au personnel de nettoyage qui a été particulièrement encore sollicité cette année, faisant fonctionner et vivre le milieu scolaire et parascolaire, permettant ainsi à nos enfants une scolarité de qualité et dans les meilleures conditions possibles.

Payerne, le 28 mars 2022.

### AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Nicolas Schmid



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi

## Liste des abréviations

ARAJ – Association régional d'accueil de jour (réseau)  
ASIEGE – Association scolaire intercommunale de l'établissement primaire de Granges et environs  
ASIPE – Association scolaire intercommunale de Payerne et environs  
BESP – Besoins éducatifs et scolaires particuliers ou handicapés  
CoDir – Comité de direction (exécutif)  
CoPil – Comité de pilotage  
DDP – Droit distinct et permanent  
DFJC – Département de la formation, de la jeunesse et de la culture  
DGEO – Direction générale de l'enseignement obligatoire  
DLT – Bâtiment scolaire de Derrière la Tour à Payerne  
EPPE – Etablissement primaire de Payerne et environs  
EPPGE – Etablissement primaire de Payerne-Granges et environs  
ESPE – Etablissement secondaire de Payerne et environs  
ETP – Equivalent temps plein  
IDHEAP – Institut de haute étude en administration publique de l'Université de Lausanne  
LC – Loi sur les communes (VD)  
LEO – Lois sur l'enseignement obligatoire (VD)  
LEPS – Loi sur l'éducation physique et du sport (VD)  
MATAS – Module d'activités temporaires alternatif à la scolarité  
MO – Maître d'ouvrage  
PER – Plan d'étude romand  
PISA - Programme international pour le suivi des acquis des élèves  
RA – Requérant d'asile  
RLEO – Règlement d'application de la LEO  
SESAP – Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation  
SSF – Sport scolaire facultatif  
OAJE – Office d'accueil de jour des enfants  
OFAS – Office fédéral des assurances sociales  
UAPE – Unité d'accueil pour écoliers.